

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille treize, le vingt et un décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 12 décembre 2013

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BITEAU – BUSSEREAU – CORSAN – HILLAIRET – PEROCHAIN – PIERRE – PLISSON – QUESSON – TALLIEU.

Délibération N°2013-04-73 : Budget Annexe Cordouan – Budget Primitif 2014

Vu le CGCT,

Vu l'instruction budgétaire et comptable;

Vu le DOB en date du 28 octobre 2013

Considérant les missions à conduire dans le cadre de la gestion et l'animation du Phare de Cordouan des dépenses et des recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses et des recettes de d'investissement

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique. d'adopter le projet de budget annexe Cordouan 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 3 000 € et la section de fonctionnement à 303 000 €.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 21 décembre 2013

Le Président



Dominique BUSSEREAU

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.